

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure <a href="#">2022/0080(COD)</a> codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Limites d'émissions et réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers: prorogation de l'habilitation conférée à la Commission pour adopter des actes délégués</p> <p>Modification Règlement 2016/1628 <a href="#">2014/0268(COD)</a></p> <p>Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a>	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Comité économique et social européen	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME</a>	BRETON Thierry	